

Poitiers, le 20 juin 2026

**MISE EN ŒUVRE DU PLAN ORSEC DÉPARTEMENTAL – DISPOSITION SPÉCIFIQUE
GESTION SANITAIRE DES VAGUES DE CHALEUR DANS LE DÉPARTEMENT DE LA VIENNE**

DÉCLENCHEMENT DU NIVEAU 4 « ALERTE CANICULE EXTRÊME »

Vu la carte de vigilance et le bulletin de suivi vigilance départemental diffusés par Météo-France le samedi 20 juin à 16h00 plaçant le département de la Vienne en vigilance rouge canicule à compter du dimanche 21 juin à 12h00 ;

Vu les seuils départementaux des IBM (indicateurs biométéorologiques) correspondant aux moyennes glissantes sur trois jours consécutifs des températures minimales (IBM min) et maximales (IBM max) et dont les valeurs définies sont respectivement 19° et 35° pour le département de la Vienne ;

Vu les IBM diffusés le vendredi 19 juin par Météo-France pour la période du 18 juin au 24 juin 2026 ;

Département	Seuils	Param	19 juin (J-1)		20 juin (J)		21 juin (J+1)		22 juin (J+2)		23 juin (J+3)		24 juin (J+4)		25 juin (J+5)	
VIENNE (86)	19/35	IBM Min / IBM max	19,6	37	20,8	38,5	23,1	39,7	24,2	39,7	24,5	38,7	24,1	34,7	21,3	30,9

Sur proposition conjointe de :

- Madame la directrice de cabinet
- Monsieur le directeur de la délégation départementale de l'ARS,

Il est décidé par le préfet de la Vienne du déclenchement du niveau 4 « alerte canicule extrême » du plan ORSEC départemental – disposition spécifique gestion sanitaire des vagues de chaleur à compter du :

dimanche 21 juin 2026 à 12h00

Pour le préfet, par délégation,
la sous-préfète de Châtellerauld



Judicaële RUBY